

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D7C5BD.D8A65830 | cid:image003.png@01D7C5BD.D8A65830 | cid:image004.png@01D7C5BD.D8A65830 | cid:image005.png@01D7C5BD.D8A65830 |

Le 22 octobre 2021

**Orientation et information métiers :**

**Signature d’une convention de partenariat entre l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers de Normandie, la Communauté d’Agglomération du Cotentin et la Maison de l’Emploi et de la Formation du Cotentin**

**Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et Président de l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers de Normandie, David MARGUERITTE, Président de la Communauté d’Agglomération du Cotentin, et Catherine BIHEL, Présidente de la Maison de l’Emploi et de la Formation du Cotentin, ont officiellement signé, ce vendredi 22 octobre, à Cherbourg, une convention de partenariat formalisant la mise en œuvre d’actions nouvelles en matière d’information sur les métiers sur le territoire du Cotentin.**

*« Une bonne orientation est primordiale pour la vie future des jeunes ou des personnes en reconversion. L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers a été créée par la Région Normandie afin de mettre en œuvre la stratégie régionale dans le champ de l'orientation tout au long de la vie et de l'information sur les métiers et les formations. Ces actions ne peuvent cependant se réaliser au plus près des territoires sans une mobilisation des acteurs locaux »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Au vu de leurs compétences respectives, l’Agence de l’orientation et des métiers de Normandie, la Communauté d’Agglomération du Cotentin, et la Maison de l’Emploi et de la Formation du Cotentin souhaitent agir ensemble pour le développement et l’information sur les métiers auprès d’un large public.

Sur la base de la Stratégie Régionale de l’Orientation adoptée par la Région, des actions innovantes et complémentaires de découverte des métiers et du monde du travail seront ainsi engagées à l’échelle du territoire du Cotentin autour de 5 axes prioritaires.

**Axe n°1 - Mettre en place une offre de service pour tous les publics :**

* Dans le cadre du Rés’O Pro animé par l’Agence de l’Orientation, un travail de coordination des lieux d’accueil existants dans le Cotentin, sera mené, en lien avec l’agglomération et la Maison de l’Emploi et de la Formation (MEF).
* Les partenaires s’attacheront à aller à la rencontre des différents publics, y compris dans les milieux ruraux. Un bus itinérant sera notamment mis en place dans cet objectif avec des évènements spécifiques autour de l’emploi, de la formation et de l’orientation.
* La Communauté d’Agglomération du Cotentin et la MEF mettront à disposition du public des outils d’information sur les services de l’Agence (les Totems et les Box : « Info’ Métiers, Orientation, Formations, Jeunesse », flyers…).
* La Communauté d’Agglomération du Cotentin et la MEF seront associées aux actions mises en œuvre par l’Agence de l’orientation sur le territoire pour proposer des services d’informations et de conseils pour tous les publics (jeunes scolarisés ou en rupture de parcours, familles, étudiants, salariés en reconversion, demandeurs d’emploi...).
* L’Agence de l’Orientation et des Métiers de Normandie pourra proposer, en lien avec la Maison de l’Emploi et de la Formation du Cotentin, des ateliers Formation Initiale et Formation Continue, des actions d'information auprès des familles et parents, ou encore travailler à la mise en place de permanences de conseils. La Communauté d’Agglomération du Cotentin sensibilisera en outre ses agents d’accueil aux actions menées.

**Axe n°2 - Informer, communiquer, promouvoir et valoriser les métiers et les formations :**

* Les parties prenantes s’entendent pour piloter ou co-piloter des actions importantes de promotion des métiers, en particulier autour des secteurs prioritaires suivants identifiés sur le territoire :
* Les métiers de la métallurgie (secteur nucléaire et naval notamment) :
* Les métiers maritimes :
* Les métiers de l’agriculture et de l’industrie agro-alimentaire :
* Un évènement annuel de promotion des métiers et des formations à destination de tous les publics et des professionnels de l’information et du conseil sera organisé, en lien avec l’association du Forum des Métiers et des Formations de Cherbourg. Cet évènement sera aussi associé au passage des « Métiers en tournée » de l’Agence régionale de l’orientation.
* Les événements programmés sur le territoire du Cotentin en lien avec les thématiques de l'emploi, de la formation et de l’orientation seront renforcés.
* L’Agence de l’Orientation et des Métiers de Normandie mettra gratuitement à disposition des partenaires locaux ses différents outils de découverte des métiers.

**Axe n°3 - Accompagner les acteurs de l’orientation, :**

* Des actions de valorisation des formations et dispositifs existants sur le territoire seront menées, afin notamment de faciliter l’accès à l’enseignement supérieur.
* L’Agence organisera des temps d’immersions en entreprises pour les acteurs du rés’O PRO, dans le but d’accroitre leur connaissance du tissu économique du territoire.

**Axe n°4 - Renforcer le lien avec les acteurs économiques**

Des actions seront menées afin de favoriser la mise en relation entre les acteurs économiques et les jeunes scolarisés : dans le cadre de stages, visites d’entreprises, ou d’interventions devant les élèves.

**Axe 5 - Lutter contre le décrochage scolaire :**

L’Agence de l’Orientation et des Métiers de Normandie et la Communauté d’Agglomération du Cotentin travailleront ensemble sur l’identification des besoins de formations spécifiques au territoire afin de venir en appui au travail réalisé sur le sujet par le CIO et la Mission Locale qui accompagnent les jeunes au quotidien.

Contact presse :

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr